



## DOSSIER INSCRIPTION SAISON 2014-2015

Découverte, Compétition, Loisir, Dirigeant, Sympathisant

[www.sam-athle-merignac.fr](http://www.sam-athle-merignac.fr)

### DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- la fiche d'inscription complétée et signée
- la fiche d'adhésion à l'Omnisports complétée et signée
- le certificat médical datant de moins de 3 mois à la date de l'inscription (sauf dirigeant)
- la cotisation annuelle : par chèque à l'ordre du SAM ATHLETISME ( si vous souhaitez plusieurs échéances, joignez 2, 3, 4 chèques qui seront encaissés les mois suivants)
- pour les nouveaux inscrits : un justificatif d'identité

### COTISATION

Les tarifs des cotisations sont :

- |  |       |
|--|-------|
| • DECOUVERTE (école d'athlé et poussins) :   | 168 € |
| • COMPETITION, LOISIR :                      | 168 € |
| • DIRIGEANT, ENCADRANT, Licencié TRIATHLON : | 108 € |

**REDUCTION** : 100€ pour la 3<sup>ème</sup> personne de la même famille, 50 € pour la 4<sup>ème</sup> personne de la famille, et au delà gratuit

**Remboursement aux entraîneurs et aux juges officiels de leur cotisation à la fin de la saison 2014-2015**

La cotisation couvre :

- 1) L'accès au stade Robert Brettes (vestiaires) et l'accès à la salle de musculation (sous contrôle d'un entraîneur)
- 2) La licence FFA
- 3) L'adhésion au SAM Omnisports
- 4) La couverture d'assurance fédérale
- 5) Le suivi de l'athlète par un entraîneur compétent.

**Une participation de 10 € par athlète sera demandée pour couvrir les frais de déplacements lors des Cross, Ekiden et Interclubs qui nécessiteront un déplacement collectif en bus et une nuit d'hôtel.**

Maison des associations 55 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 33700 Mérisnac

- TEL 05 56 55 18 46 – 06 85 76 81 97

Mail [sam.athletisme@laposte.net](mailto:sam.athletisme@laposte.net)

[www.sam-athle-merignac.fr](http://www.sam-athle-merignac.fr)

<https://www.facebook.com/sam.athletisme/timeline>

## INFORMATIONS PRATIQUES SAISON 2014/2015

Horaires dès Septembre (catégories à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2014)

Catégorie	Date de naissance	Jours Stade Robert Brettes	Horaires
École Athlétisme Et Poussins	2006 à 2008	Mercredi	14h à 16h
	2004 à 2005	Samedi	10h à 12h
École Athlétisme	2008	Mercredi	16h à 18h
Benjamins	2002 à 2003	Mardi	18h à 20h
		Mercredi	16h à 18h
		Vendredi	18h à 20h
		Dimanche ( stade ou Bois du Burck)	10h à 12h
Minimes	2000 à 2001	Mardi, Mercredi et Vendredi Dimanche (Bois du Burck)	18h à 20h 10h à 12h
Cadets	1998 à 1999	Mardi, Mercredi et Vendredi Dimanche (Bois du Burck)	17h30 à 20h 10h à 12h
Juniors Espoirs Seniors Vétérans	1996 à 1997 1993 à 1995 1974 à 1992 plus de 40 ans	Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi Dimanche (Bois du Burck)	17h à 20h 10h à 12h
Loisirs	Dès 16 ans	Mardi	18h à 19h30
		Samedi	10h à 12h
		Dimanche (Bois du Burck)	10h à 12h
Musculation spécifique et PPG		Lundi	18h à 20h30
Marche Nordique		Mardi (Bois du Burck)	10h à 12h
		Jeudi RDV Stade et marche dans le parc de la Mairie	18h à 20h
		Samedi (Parc de Bourran)	10h à 12h

- Nous vous informons qu'en vous inscrivant au club, vous vous engagez à participer aux compétitions auxquelles concourra votre catégorie.
- Pour les catégories EA et Poussins, **il n'y aura pas d'entraînement le jour des poussinades ou cross sauf information contraire.**
- **Nous vous rappelons également que vous devez venir déposer et récupérer votre enfant sur le stade (au bord de la piste près de la frise du SAM) qui est le lieu d'accueil officiel.**
- Notre association sportive ne peut fonctionner que grâce aux bénévoles. La participation de chacun et chacune d'entre nous ne serait ce qu'une seule fois dans la saison, nous permettra d'offrir à toutes et à tous la qualité d'encadrement que nous attendons.
- **Rappel dates clés**
  - SAM EXPO le samedi 13 septembre 2014
  - 1<sup>er</sup> VIDE GRENIER de la section Athlétisme le dimanche 21 Septembre 2014 à Arlac
  - WE du 4 et 5 octobre 2014 : mobilisation athlètes et juges pour
    - Equipe Athle BEF et BEM à Bruges le 4 octobre
    - Equipe Athlé CAF et CAM le 4 octobre
    - Equipe Athlé MIF et MIM à Talence le 5 octobre
  - Poussinade de Saint Médard en Jalles le 11 octobre 2014
  - CROSS et poussinade du SAM au bois du Burck le 7 décembre 2014
  - Les interclubs ( le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> WE de mai 2015)

Maison des associations 55 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 33700 Mérignac  
- TEL 05 56 55 18 46 – 06 85 76 81 97

Mail [sam.athletisme@laposte.net](mailto:sam.athletisme@laposte.net)

[www.sam-athle-merignac.fr](http://www.sam-athle-merignac.fr)

<https://www.facebook.com/sam.athletisme/timeline>

## **PERMANENCES DU SECRETARIAT AU SAM ATHLETISME dès le 26 août 2014**

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : de 17h30 à 19H30

Mercredi : de 14h à 19h30

Samedi : de 10h à 12h

Au local de l'athlétisme dans l'enceinte du stade près de la frise SAM à gauche en entrant sur le stade

**Maillot du club (obligatoire pour les compétitions dès benjamins) = 27 euros**

## **LUTTE CONTRE LE DOPAGE**

Dans le cadre de la lutte contre le dopage des contrôles peuvent être effectués à tout moment. Ils concernent tous les athlètes quelque soit leur niveau ou leur catégorie d'âge (même les plus jeunes sont concernés). Ils peuvent être effectués au cours d'une compétition ou à l'entraînement.

Signalez bien à votre médecin que vous faites du sport de compétition. Il possède la liste des produits interdits. S'il est obligé de prescrire l'un d'entre eux (par exemple la **VENTOLINE** pour les sujets asthmatiques), il doit compléter une demande d'A.U.T. (Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques).

Si votre état nécessite un traitement régulier (en cas d'asthme par exemple) attention, cela doit être déclaré chaque saison à l'A.F.D.L. (Agence Française de la Lutte contre le Dopage).

Attention à l'automédication : Bien vérifier la notice qui doit normalement préciser s'il existe un produit interdit dans la composition du médicament.

Un athlète contrôlé positif peut encourir jusque quatre ans de suspension.

Vous pouvez consulter la liste des produits interdits au secrétariat du club et sur le site Internet du Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative ou de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage.

**La présidente : Djémila Mehallel-Dujeancourt**